



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 10918

Numéro SIREN : 793 355 371

Nom ou dénomination : 20ème APPART

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2015 sous le numéro de dépôt 75114

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 06-08-2015

N° DE DEPOT : 2015R075114

N° GESTION : 2013B10918

N° SIREN : 793355371

DENOMINATION : 20ème APPART

ADRESSE : 117 avenue Gambetta 75020 Paris

DATE D'ACTE : 23-07-2015

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Changement de président

20^{ème} APPART

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 15.000 euros

Siège social : 117, avenue Gambetta

75020 PARIS

RCS PARIS 793.355.371

=====

PROCES VERBAL DE LA (DES) DECISION(S)

DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

DECISION(S) DU 23 JUILLET 2015 A 9 HEURES 20

1 - LIEU DE PRISE DE LA (DES) DECISION(S) DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

24-28, rue Henri Poincaré - 75020 PARIS.

2 - PARTICIPANTS A LA REUNION :

- Le Commissaire aux Comptes a été informé de la (des) décision(s) prise(s) par l'Actionnaire Unique.

3 - DOCUMENTS PREPARES ET/OU PRESENTES

- Feuille de présence,
- Double des lettres d'information et/ou de convocation des personnes invitées à participer à la prise de décisions de l'Actionnaire Unique et/ou informées,
- Exposé des motifs et texte du projet de décision(s) de l'Actionnaire Unique préparé par le Président de la SAS.

4 - DROIT DE COMMUNICATION PREALABLE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Tous les documents pour lesquels l'Actionnaire Unique dispose d'un droit de communication ont été tenus à sa disposition dans les délais contractuels et/ou légaux.

5 - ORDRE DU JOUR

- Démission du Président et nomination d'un remplaçant,
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant,
- Questions diverses.

6 - DEBATS ET DISCUSSIONS :

L'Actionnaire Unique fait procéder à la lecture de l'exposé des motifs et (du) des projet(s) de décision(s).

7 - DECISION(S) DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE :

Monsieur Yves VILLENEUVE, ès qualité de Président de la société IMMO GEST CONSULTING, Actionnaire Unique, prend la (les) décision(s) suivante(s) :

YV

GN

7.1 - DECISION(S) ADOPTEE(S)

DECISION N° 0

L'Actionnaire Unique, après avoir entendu l'exposé du Président de séance sur les circonstances ayant conduit au défaut de respect du délai légal de convocation et l'Actionnaire Unique déclarant avoir été pleinement informé de l'ordre du jour et avoir reçu toutes les informations nécessaires à ce titre,

déclare expressément renoncer à se prévaloir du non respect du délai de convocation et de l'obligation de mise à disposition avant la tenue des présentes, des différents documents prévus par la réglementation et/ou les statuts.

DECISION N° 1 - DEMISSION DU PRESIDENT ET NOMINATION D'UN REMPLACANT

L'Actionnaire Unique prend acte et approuve la démission de Monsieur Thomas PITOY de son mandat de Président à compter de ce jour.

L'Actionnaire Unique décide de nommer à compter de ce jour en qualité de Présidente pour la durée résiduelle du mandat de son prédécesseur (soit une durée d'un an expirant lors de la Décision de l'Actionnaire Unique sur l'approbation des comptes se tenant pendant l'année du renouvellement du mandat de son prédécesseur) :

- **IMMO GEST CONSULTING**
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000.000 d'euros
Siège social : 24-28, rue Henri Poincaré
75020 PARIS
RCS PARIS 811.874.981

Ayant pour représentants permanents désignés, ès qualité, par la société IMMO GEST CONSULTING :

- **Monsieur Yves VILLENEUVE**
Demeurant : 44, rue du Capitaine Marchal
75020 PARIS

De nationalité Française, né le 4 décembre 1960 à PARIS 17^{ème}

- **Monsieur Thomas PITOY**
Demeurant : 8, rue de la Py
75020 PARIS

De nationalité Française, né le 13 septembre 1984 à PARIS 20^{ème}

La société IMMO GEST CONSULTING, représentée par ses représentants permanents Monsieur Yves VILLENEUVE et Monsieur Thomas PITOY, représente la société et est investi de tous pouvoirs, et ce sous réserve du respect des règles statutaires et légales.

DECISION N° 2 - NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

L'Actionnaire Unique décide de nommer pour une durée de 6 exercices expirant lors de la Décision de l'Actionnaire Unique sur l'approbation du 6^{ème} exercice contrôlé :

- En qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

- **AUDIT BUGEAUD**
Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 18, rue Spontini
75116 PARIS
RCS PARIS 418.234.274

YV YU

N°

- En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant :

- **Monsieur Benoît BERTHOU**
Demeurant : 32, rue Pierre Demours
75017 PARIS

De nationalité Française, né le 15 août 1965 à LESNEVIN

Il sera demandé aux nouveaux Commissaires aux Comptes d'adresser à la société des courriers d'acceptation de fonctions et de s'assurer qu'ils ne sont pas dans une situation d'incompatibilité.

8- PROCES-VERBAL :

La (les) décision(s) adoptée(s) au cours de cette réunion a (ont) fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture, par l'Actionnaire Unique.

L'Actionnaire Unique
IMMO GEST CONSULTING
Monsieur Yves VILLENEUVE



Bon pour acceptation de mes fonctions de Présidente

IMMO GEST CONSULTING
Monsieur Yves VILLENEUVE



Monsieur Thomas PITOY

